



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Paris



Master MEEF Premier degré

Maquette de première année (M1)

**Présentation des enseignements de
première année**

Master MEEF Premier degré

Co-responsables de la mention du Master MEEF, 1er degré

François-Xavier BERNARD, MCF, fx.bernard@parisdescartes.fr

Stéphane MENDELSSOHN, PRAG, stephane.mendelssohn@espe-paris.fr

Maquette de première année (M1)

Semestre 1

Intitulé UE	Mots clefs	ECTS	CM	TD	Total
UE1 Apprentissages langagiers et culture humaniste à l'école primaire. RESPONSABLE : Frédéric BOUVIER	Outils, démarches et contenus pour l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de la maîtrise de la langue. Apports de la recherche. Usage pédagogique des outils et ressources numériques (6h).	11	18	36	54
	Contenus et démarches pour enseigner l'Histoire, la Géographie et l'Instruction civique et morale. Usage pédagogique des outils et ressources numériques (3h)		10	20	30
	Arts : pratiques artistiques et enseignement. Apports de la recherche. Usage pédagogique des outils et ressources numériques (3h)		12	20	32
	Maîtrise d'une langue étrangère	2		16	16
UE2 Démarches et apprentissages scientifiques RESPONSABLE : Michèle DEPREZ	Construction de connaissances disciplinaires et didactiques en Mathématiques, Sciences et Technologie, Education physique et sportive . Démarches d'apprentissage, démarches d'enseignement. Apports de la recherche. Usage pédagogique des outils et ressources numériques (6h).	11	36	36	54
				20	30
				16	24

UE3 Analyser des pratiques d'enseignement pour identifier des besoins et développer des compétences RESPONSABLE : Stéphane MENDELSSOHN	Accompagnement du premier stage d'observation et de pratique accompagnée	2		6	6
	Stages (Observation + OPA 1)				
	Atelier de pratique professionnelle 1			15	15
UE4 Devenir enseignant 1 RESPONSABLE : Dominique BRET	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires	4	10	20	30
	TICE : culture et pratiques numériques		4	8	12

Semestre 2

Intitulé UE	Mots clefs	ECTS	CM	TD	Total
UE1 Apprentissages langagiers et culture humaniste à l'école primaire RESPONSABLE : Frédéric BOUVIER	Outils, démarches et contenus pour l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de la maîtrise de la langue. Apports de la recherche. Usage pédagogique des outils et ressources numériques (6h).	11	16	32	48
	Maîtriser une langue étrangère pour l'enseigner. Apports de la recherche.		4	12	16
	<i>Option du concours (Histoire ou Géographie ou Instruction civique et morale ou Education musicale ou Arts visuels ou Histoire des arts) : approfondissements et aide à la constitution du dossier candidat</i>		10	20	30
UE2 Démarches et apprentissages scientifiques RESPONSABLE : Michèle DEPREZ	Construction de connaissances disciplinaires et didactiques en Mathématiques, Education physique et sportive . Apports de la recherche. Usage pédagogique des outils et ressources numériques (6h).	11	24	32	48
	<i>Préparation du dossier candidat pour l'option Sciences et Technologie</i>			16	24
UE3 Analyser des pratiques d'enseignement pour identifier des besoins et développer des compétences RESPONSABLE : Stéphane MENDELSSOHN	Accompagnement du second stage d'observation et de pratique accompagnée	5		12	12
	Stage OPA 2				
	Atelier de pratique professionnelle 2			15	15

UE4 Devenir enseignant 2 RESPONSABLE : Dominique BRET	Développement de l'enfant. Processus d'apprentissage et diversité des élèves. Interdisciplinarité.	3	10	20	30
	TICE : culture et pratiques numériques		4	8	12

Présentation des enseignements de première année

UE1 « Apprentissages langagiers et culture humaniste à l'école primaire »

Contenus des enseignements

Les enseignements de l'UE1 permettent d'une part la construction de connaissances disciplinaires et la pratique d'expressions artistiques et d'autre part des approches didactiques déclinées en termes d'outils, de démarches et de contenus, articulées notamment autour des enjeux langagiers.

Les enseignements dispensés présentent un triple objectif :

- **Préparer les candidats aux épreuves écrites et orales du CRPE**
 - o en Français, par une remise à niveau dans tous les domaines : expression, rédaction, langue ; exercices d'entraînement à partir de sujets de type concours (épreuve d'admissibilité)
 - o dans les autres disciplines, par la préparation aux enjeux professionnels notamment évalués lors des épreuves d'admissibilité et préparés dans le cadre d'un enseignement à option en S2 (Arts visuels, Education musicale, Histoire des Arts, Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique)
- **Poser les bases d'une professionnalisation qui se poursuivra au cours de l'année de M2**
 - o en Français, elle s'effectuera d'une part à partir d'exercices à dominante didactique, d'autre part dans le cadre des CM qui aborderont les principaux domaines du français (communication, lecture, écriture, langue) d'un double point de vue théorique et didactique
 - o en Histoire-Géographie, l'objectif est de fournir à tous les étudiants les notions élémentaires pour enseigner ces deux domaines à l'école primaire. Les CM doivent permettre de comprendre les finalités de l'enseignement de chacune des disciplines et les notions et concepts principaux qui les sous-tendent et les organisent (les grandes césures chronologiques en histoire autour d'un thème transversal ; les concepts organisateurs de la discipline géographique : Paysages, territoires et espaces) tandis que les TD visent à initier les étudiants aux démarches d'enseignement
 - o en Arts, il s'agira d'expérimenter des moyens d'expression et découvrir des pratiques artistiques dans la perspective de leur mise en œuvre dans le contexte de la classe ; d'utiliser un vocabulaire adapté au premier degré permettant de décrire et d'analyser des œuvres, des pratiques et des démarches artistiques d'hier et d'aujourd'hui ; d'exploiter des ressources documentaires dans les domaines des arts et de l'éducation ; *en arts visuels*, d'être capable de concevoir un enseignement artistique basé sur la pratique ; *en musique*, d'être capable de tirer profit de l'écoute musicale pour

s'approprier les éléments essentiels du langage musical et de développer des compétences vocales indispensables à l'enseignement dans le cadre de productions parlées, rythmées et chantées

- o en Langue étrangère, l'objectif poursuivi est d'être capable en S1 de communiquer en langue étrangère (niveau B2 du CECRL, requis pour enseigner une langue à l'école élémentaire) et en S2 de comprendre et analyser des supports authentiques susceptibles d'être utilisés en classe ; le cours s'articulera en S1 autour de tâches qui permettront d'explorer la culture des communautés de la langue cible et de réfléchir à la notion d'altérité et en S2 autour de supports qui pourront être utilisés en classe. Toutes les activités langagières seront travaillées (compréhension écrite et orale, production écrite et production orale en continu et en interaction) et les activités orales privilégiées.
- **S'appuyer sur :**
 - o l'usage pédagogique des outils et ressources numériques. Les étudiants seront amenés questionner la place du numérique dans la pédagogie dans une approche multidisciplinaire. Impliqués dans un projet numérique intégrateur de plusieurs disciplines, ils seront invités notamment à dépasser une vision se limitant à la tâche technique pour distinguer objectifs de production et objectifs d'apprentissage, envisager une approche pédagogique par compétences, favoriser l'individualisation des apprentissages et développer des apprentissages collaboratifs
 - o les apports de la recherche dans les différents domaines envisagés

Modalités d'évaluation de l'UE1

L'UE1, en première année, est évaluée en référence à la compétence P1 en cours de construction (« Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ») présentée dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Celui-ci préconise de :

- Connaître de manière approfondie ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement des cycles de l'enseignement primaire, ainsi que les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- (Être en mesure de) contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement ainsi que de tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.

Les autres compétences et notamment la compétence P2 (« Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement ») sont également susceptibles d'être valorisées dans le cadre de cette évaluation.

L'évaluation du contrôle continu s'organise de la manière suivante :

Au semestre S1 :

En contrôle continu, l'évaluation repose sur :

- **un travail personnel en trois parties (11 ECTS) :**
 - en histoire-géographie,
 - en arts visuels,
 - en éducation musicale.

Dans les trois domaines, l'étudiant(e) devra argumenter les possibilités de mises en lien entre les œuvres d'art, les domaines d'apprentissage et son expérience personnelle. La note finale sur 20 prend en compte ces trois domaines de manière équivalente. 4 points sont affectés à la clarté de l'expression, à la structure du propos et au respect des règles d'orthographe et de grammaire.

Cette évaluation articule une étape intermédiaire d'analyse d'un sujet choisi en histoire-

géographie – parmi une liste donnée – et de pratique artistique, et une étape finale qui concerne plus particulièrement les enjeux didactiques des disciplines.

- **en langue étrangère, une épreuve de compréhension et d'interaction orales (2 ECTS)** est destinée à valider le niveau B2 du CECRL, niveau requis pour enseigner une langue à l'école élémentaire, et se déroule au cours des TD de fin de semestre.

En contrôle terminal : en semaine 4, une évaluation écrite en temps limitée consacrée aux contenus et démarches des trois domaines d'arts visuels, éducation musicale et histoire-géographie à part égale. 4 points sont affectés à la clarté de l'expression, à la structure du propos et au respect des règles d'orthographe et de grammaire.

Au semestre S2 :

L'évaluation (11 ECTS) repose sur :

- une épreuve écrite intermédiaire en Français, commune à tous les groupes, en temps limité (2h) et qui se déroulera le samedi 22 mars ; elle s'assimile à la troisième partie de l'épreuve d'admissibilité consacrée à l'analyse critique des supports d'enseignement. Elle interroge la pratique de classe pour l'enseignement du français à partir de supports couramment utilisés dans ce cadre.
- une évaluation écrite ou orale en fin de semestre, associant maîtrise d'une Langue étrangère et connaissances didactiques nécessaires pour construire des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques dans une approche par compétences.

En contrôle terminal : en semaine 24, une évaluation écrite en temps limitée consacrée aux contenus et démarches des trois domaines de Langue étrangère et de Français à part égale. 4 points sont affectés à la correction de l'expression.

UE2 « Démarches scientifiques et apprentissages »

Contenus des enseignements

La construction de connaissances disciplinaires et didactiques en Mathématiques, Sciences et Technologie, Education physique et sportive, ainsi que les apports de la recherche dans ces domaines se feront selon l'organisation déclinée ci-dessous :

Des cours magistraux sur des contenus disciplinaires (CMD) ou sur des problématiques transversales (CMT) ainsi que des Travaux Dirigés (TD).

1. Les problématiques transversales traitées en CMT seront les suivantes :
 - Démarche d'investigation-Résolution de problème
 - Manipulation et rôle du corps dans les apprentissages
 - Construction de l'espace et du temps
 - Education à la santé
 - Apprendre par le jeu, développer l'anticipation et les stratégies, comprendre la relation de cause à effet
 - Activités collectives, coopération, contradiction, argumentation, travail de groupe, recherche
2. Les contenus disciplinaires traités en CMD et en TD seront les suivantes :
 - a. En Mathématiques : fondements théoriques et développement de connaissances et de raisonnement correspondant à la maîtrise des programmes de l'école et du collège sur :
 - i. Construction des nombres (entiers – décimaux – rationnels) / Géométrie plane dont transformations planes / opérations dans les ensembles de nombres (sens et technique) / Structuration de l'espace et géométrie dans l'espace / Proportionnalité et fonctions / Grandeurs

et mesures / Probabilités et statistiques / Eléments d'arithmétique et algèbre ;

- ii. L'utilisation des TICE sera très présente dans l'ensemble des cours et plus spécifiquement travaillée dans deux TD TICE consacrés à l'utilisation des logiciels de géométrie et des tableurs

- b. En Sciences et Technologie : seront traitées les questions de la démarche d'investigation et de sa mise en application dans les classes de l'école primaire. Des éléments d'histoire des sciences et des techniques compléteront cet enseignement.

En S2, pour les étudiants ayant choisi l'option Sciences et Technologie, les contenus seront centrés sur les programmes de l'école primaire. Chaque étudiant devra concevoir et rédiger le dossier qu'il aura à présenter au concours du CERPE. Ce dossier sur un thème du programme de l'école choisi par l'étudiant devra faire état des connaissances scientifiques sur le sujet. Ce dossier comportera une séquence mettant en œuvre des démarches d'investigation permettant l'acquisition de connaissances.

- c. En EPS :

- i. Les TD seront l'objet d'un travail didactique et pédagogique sur les activités physiques et sportives les plus pratiquées à l'école (athlétisme, natation, jeux de lutte, jeux collectifs, danse, ...)
- ii. Les deux CMD seront l'occasion de faire l'analyse et les commentaires d'une prestation d'un candidat suivant les modalités du concours CERPE.

L'organisation des CMT, CMD et TD de l'année est indiqué selon le planning joint (calendrier annuel-fichier Excel)

Modalités d'évaluation de l'UE2

Pour le semestre 1

En semaine 49 le samedi 7 décembre matin une évaluation en Mathématiques, commune à tous les groupes, en temps limité (3h) avec des parties disciplinaire, didactique et prenant en compte les apports de la recherche.

En fin de semestre, une évaluation EPS en temps limité (2h), correspondant aux modalités de l'épreuve du concours sur une activité physique ou sportive particulière et imposée.

Tout au long du semestre, les étudiants, en groupe, élaboreront des séquences de Sciences et Technologie sur un thème imposé. Chaque étudiant d'un groupe aura personnellement en charge la rédaction d'une séance. Ce travail écrit, présenté sous forme numérique, constituera l'évaluation pour la partie Sciences et Technologie.

La note obtenue pour l'évaluation de l'UE sera la moyenne des notes obtenues en Mathématiques, ST et EPS.

Pour le semestre 2

CCI : En semaine 13, le samedi 29 mars au matin, une évaluation en Mathématiques, commune à tous les groupes, en temps limité - 3h - (épreuve de type concours du CERPE)

CCS : En fin de semestre, une évaluation en EPS, en temps limité (2h), correspondant aux modalités de l'épreuve du concours sur une activité physique ou sportive particulière, imposée, différente de celle support de l'évaluation de S1.

Pour les étudiants ayant choisi l'option Sciences et Technologie, le travail à évaluer sera la dossier conçu et rédigé par chaque étudiant sur un thème au programme de l'école, thème choisi par l'étudiant.

La note pour l'évaluation de l'UE sera la moyenne des notes obtenues en Mathématiques, ST et EPS.

UE3 « Analyser des pratiques d'enseignement pour identifier des besoins et développer des compétences »

Contenus des enseignements

Directement articulé aux stages en milieu professionnel, le travail effectué dans l'UE permet d'analyser les situations mises en œuvre dans les classes pour en comprendre les enjeux. Le travail, envisagé sous forme de tutorat, permet également d'accompagner les étudiants dans la réalisation du portefeuille de compétence¹, fil rouge du cursus de master au cours duquel il contribue à l'évaluation.

Au S1, cette UE vise à permettre à l'étudiant d'appréhender le métier de l'enseignant :

- *dans sa classe* : enseigner et faire apprendre (selon les spécificités de chaque cycle)
- *avant et après la classe* : préparer et analyser (selon les spécificités de chaque cycle)
- *dans l'école* : travailler en équipe et coopérer
- *dans le système éducatif* : se situer comme fonctionnaire de l'Etat

L'objectif principal est d'identifier et analyser des postures et gestes professionnels.

Au S2, cette UE cible l'acte d'enseigner en lien avec les éléments didactiques appréhendés au cours de l'année. Elle doit permettre d'affiner les capacités de l'étudiant(e) à :

- définir des objectifs d'enseignement dans le cadre des programmes
- concevoir des situations d'apprentissage adaptées à la classe
- prendre en compte la diversité des élèves
- évaluer et réguler les apprentissages
- connaître et utiliser les outils de l'enseignant (cahier journal, fiches de préparation, projet, etc.)

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences en UE3

Voir *Livret de l'étudiant M1*, <http://portail.paris.iufm.fr/formations/master-eem/LIVRET%20M1%20-%20referentiel%202013%202014-1.pdf>, p. 15.

UE4 « Devenir enseignant »

Les contenus, détaillés ci-dessous pour chaque semestre, s'inscrivent dans les objectifs visés par le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation. Plus particulièrement, ils contribuent à « affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ».

Semestre 1

Compétences visées	- Faire partager les valeurs de la République - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école - Prendre en compte la diversité des élèves - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
Contenus	Les cours magistraux et les travaux dirigés apportent des connaissances sur le système éducatif français d'hier à aujourd'hui. Seront abordés au cours des différentes séances : - les grandes lignes de l'histoire de l'école française ;

¹ Voir page suivante : « Portefeuille de compétences »

	. les notions de programme, de curricula, de socle commun de connaissances et les dispositifs interdisciplinaires dans lesquels ils peuvent être mis en jeu ; . ce qu'est un établissement scolaire aujourd'hui ; . les principes et les valeurs du système éducatif notamment les questions d'égalité, de droits et de devoirs, de responsabilité, de lutte contre les discriminations, de laïcité. Les apports s'appuieront sur des textes, des documents, des cas pratiques.
Evaluation	Constitution d'un dossier par petits groupes (3-4 personnes de niveau et discipline différents)

Complément "TICE : culture et pratiques numériques".

Les étudiants seront amenés à construire progressivement une culture numérique professionnelle (cf. compétence 9 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). Ils appréhenderont le numérique à l'école de façon évolutive, adaptative, critique et créative. Au-delà de la connaissance des attentes institutionnelles (B2i, programmes, socle commun...) et de la diversité de leurs implications concrètes, ils développeront des compétences professionnelles par la création de projets d'enseignement mettant en œuvre les Tice dans une approche transdisciplinaire favorisant des apprentissages décloisonnés impliquant fortement les élèves.

Les étudiants pourront à cette occasion s'engager dans une démarche de certification à poursuivre en M2 (délivrance optionnelle du C2i2e).

Remarque : La note pour l'évaluation de l'UE semestrielle consistera en la moyenne pondérée des notes obtenues (0,72 pour la partie « Devenir enseignant », 0,28 pour le complément « TICE : culture et pratiques numériques »).

Semestre 2

Compétences visées	- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage - Prendre en compte la diversité des élèves
Contenus	Les cours magistraux et les travaux dirigés apportent des connaissances sur les publics scolaires. Seront abordés au cours des différentes séances : . le développement de l'enfant et de l'adolescent ; . les processus et les styles d'apprentissage ; . les inégalités scolaires selon un point de vue sociologique ; . le rapport au savoir des élèves et la question des malentendus sociocognitifs ; . les dispositifs innovants actuels ; . la question de l'adaptation scolaire et les situations de handicap ; . la question de l'éducation prioritaire.
Evaluation	Analyse d'une situation professionnelle.

Complément "TICE : culture et pratiques numériques".

Les étudiants seront amenés à construire progressivement une culture numérique professionnelle (cf. compétence 9 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). Ils appréhenderont le numérique à l'école de façon évolutive, adaptative, critique et créative. Au-delà de la connaissance des attentes institutionnelles (B2i, programmes, socle commun...) et de la diversité de leurs implications concrètes, ils développeront des compétences professionnelles par la création de projets

d'enseignement mettant en œuvre les Tice dans une approche transdisciplinaire favorisant des apprentissages décroisonnés impliquant fortement les élèves.

Les étudiants pourront à cette occasion s'engager dans une démarche de certification à poursuivre en M2 (délivrance optionnelle du C2i2e).

Remarque : La note pour l'évaluation de l'UE semestrielle consistera en la moyenne pondérée des notes obtenues (0,72 pour la partie « Devenir enseignant », 0,28 pour le complément « TICE : culture et pratiques numériques »).